

## AFFAIRE REPORTEE

**AFFAIRE N° 52** - Demande d'autorisation d'élever sur le terrain "curial" de Ste-Cletilde, au sud de la Sacristie, des constructions à usage culturel devant servir à l'enseignement du catéchisme et aux réunions de mouvements catholiques.

Le Maire et plusieurs Conseillers pensent qu'il faudrait quelque chose qui soit véritablement paroissial et non pas des bâtiments éparpillés comme il a été proposé.

**M. Marc ROYER** : dit qu'un nouveau plan sera proposé.

Le Conseil renvoie la question à la prochaine séance.

X

source S.C.M